

Réf: Dossier 341972

Avis de constitution

SOCIETE « QUINCAILLERIE ARIKMAT SARL »

Siège ABIDJAN COCODY RIVIERA, Lot 501, Ilot 54

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 22 Aout 2024, et enregistrés au CEPICI le 04 Sept 2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « QUINCAILLERIE ARIKMAT SARL »

Objet : La quincaillerie générale ; La vente de matériels de constructions ; Diverses prestations de services.

Et pour la réalisation de l'objet social : La participation, dans toutes sociétés, commerces et industries, pouvant se rattacher à l'objet précité, par voie de création de sociétés nouvelles, d'apport, de commandite, de souscription ou d'achat de titres ou droits sociaux, de fusion, d'alliance, d'association en participation ou autrement ; Et généralement toutes opérations commerciales, mobilières ou immobilières, financières, industrielles et autres se rattachant directement ou indirectement à l'un des objets sus-énoncés de la société ou de nature à favoriser le développement en tout ou en partie de ses activités.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social ABIDJAN COCODY RIVIERA, Lot 501, Ilot 54

Dirigeant(s) M OLAWUWO ABDUL BASSITHE (COGÉRANT),
Mlle OYEWOLA FAISSAT SONIA (COGÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B12-07629 du 20/09/2024 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°56522/GTCA/RC/2024 du 20/09/2024

